

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 février 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5395

présenté par
M. Binet

à l'amendement n° 2247 de M. Mariton

ARTICLE 4 BIS

Au début de l'alinéa 2, insérer les mots :

« en France »

EXPOSÉ SOMMAIRE

se justifie par son texte même.